

mp Comment vous connecter ?

Allez sur www.mypension.be
et cliquez sur “Se connecter”.

Vous pouvez vous connecter avec :



Votre **carte eID** (pour laquelle vous avez besoin d'un lecteur de cartes) et votre code PIN.

*Vous avez perdu votre code PIN et/ou PUK?
Vous pouvez demander un nouveau code PIN et PUK à votre administration communale.*



itsme®

Une application mobile pour iOS (iPhone et iPad) et Android, qui remplace votre eID comme moyen d'identification. Vous pouvez le télécharger gratuitement depuis l'App Store ou Google Play.



Un **code de sécurité unique** via application mobile, aussi depuis l'étranger.

Vous trouverez plus d'informations à propos du code de sécurité sur www.csam.be.

mp Contactez-nous



Site web
www.mypension.be



Utilisez le [formulaire de contact](#), présent sur mypension.be en bas de l'écran après vous être connecté.



Ligne pension
1765
Payant depuis l'étranger
+32 78 15 1765

mypension.be est une collaboration entre :



SFP (Service fédéral des Pensions)
www.servicepensions.fgov.be



INASTI (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants)
www.inasti.be



Sigedis (asbl Sociale Individuele Gegevens - Données Individuelles Sociales)
www.sigedis.be

Avril 2020
E.R. Sarah Scaillet ~ Administratrice générale

Communiquez-nous votre adresse e-mail

Comme plus d'un million d'autres Belges



**Restez ainsi toujours au courant
des dernières fonctionnalités
de mypension.be
et recevez vos courriers par e-mail**



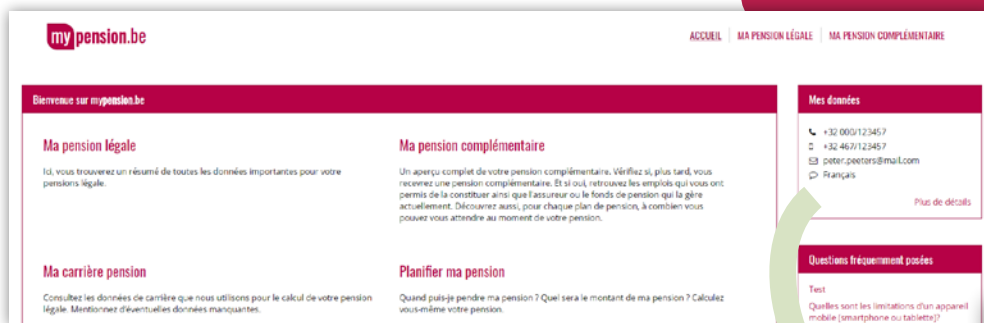
Une initiative du gouvernement fédéral

.be

Comment fonctionne la correspondance électronique ?

Demandez à un collaborateur du Service Pensions d'encoder votre adresse e-mail ou encore plus simple, connectez-vous à **mypension.be** (voir au verso).

Dans **mypension.be**, cliquez sur "plus de détails" dans l'encadré "[Mes Données](#)". Encodez ensuite votre adresse e-mail.



Vous recevrez de notre part un e-mail de confirmation. Cliquez sur le lien dans cet e-mail pour confirmer votre adresse e-mail.

La prochaine fois que vous recevrez un courrier de notre part, vous recevrez un e-mail. Pour consulter ce courrier, vous devez d'abord vous identifier sur **mypension.be**. Cela ne dure pas plus longtemps que chercher un coupe-papier!

Avantages

- ✓ Vous restez au courant des nouvelles fonctionnalités de **mypension.be**
 - **mypension.be** continuera à être développé. Il sera par exemple possible de simuler l'influence de certains choix de carrière sur votre pension.
- ✓ Sûre et confidentielle
 - Grâce à l'identification via l'eID ou **itsme**[®], nous pouvons vous garantir une protection maximale.
 - Les documents ne sont pas envoyés par mail mais stockés dans votre dossier de pension en ligne, comme dans votre "home banking".



- ✓ Personnalisée et flexible
 - Si nous avons besoin d'informations de votre part, vous recevez un formulaire pré-rempli qui évolue selon vos réponses.
 - Vous ne devez donc plus vous frayer un chemin à travers un tas de papperasse, mais vous ne voyez que les questions pertinentes et les choix adaptés à votre situation.
- ✓ Fiable et conviviale
 - Lorsque vous complétez le formulaire, vous êtes encadré par une fonction d'aide pratique et un contrôle d'erreurs.
 - Si vous oubliez de compléter le formulaire online, vous recevez quand même encore un formulaire papier. Vous recevez toujours sur papier les documents qui doivent être complétés par un autre organisme.
- ✓ Rapide et facile
 - Vous ne devez pas acheter d'enveloppes ou de timbres et vous ne devez plus chercher une boîte aux lettres.
 - Votre gestionnaire de dossier peut tout de suite travailler avec vos données et votre courrier est immédiatement visible dans votre dossier online.
- ✓ Ecologique et économique
 - L'empreinte écologique d'un e-mail est beaucoup moindre que celle d'une lettre (classique).
 - Nous ne devons pas vous rappeler que toutes ces lettres sont payées par les contributions.